



ÉDITORIAL : 3 ANS DÉJÀ !

3 ans que le mandat municipal a débuté et que le conseil municipal est au travail. Enfin un peu plus de 3 ans puisque, si le conseil municipal a été élu au complet dès le premier tour des élections le 17 mars 2020, il n'a pu se réunir pour élire le maire et les adjoints que le 27 mai 2020, Covid oblige ! Quoiqu'il en soit nous voilà à mi-parcours et c'est le bon moment pour faire le bilan et se projeter dans la deuxième moitié du mandat.

Les engagements pris en 2020 étaient simples : s'inscrire dans la continuité de l'équipe sortante, agir dans la concertation et le respect des individus et défendre l'intérêt général et l'avenir de la commune. Le dossier présenté en page centrale de ce numéro vous permettra d'évaluer l'action municipale durant ces 3 dernières années au regard des engagements pris et des orientations choisies : démocratie participative, lutte contre le réchauffement climatique, maintien des services publics, soutien à l'activité locale et à la vie associative.

A vous de juger !

Il est aussi largement question dans ce numéro de la vie associative à Gluiras ; vous le constaterez, elle est riche et variée, et c'est tant mieux ! Elle se double d'initiatives individuelles ou collectives pas toujours formalisées mais qui font quand même l'animation de notre village : une soirée chansons entre amis mais ouverte à tous, le nouveau festival d'automne qui fait un galop d'essai ; des lectures sous les étoiles, des concerts à nouveau programmés à La Chapelle ... L'été et l'arrière-saison ont été animés à Gluiras !

Animés aussi par le vrombissement des canadiens dans le ciel de septembre ; le précédent bulletin mettait en garde sur le risque incendie et la prudence indispensable, l'intensité et la durée de la période de grande chaleur ajoutées à la sécheresse du sol avait rendu la végétation particulièrement inflammable. Dans ces conditions la moindre étincelle a mis le feu à la montagne. Heureusement nous disposons d'un service d'incendie et de secours départemental opérationnel et efficace, service public faut-il le rappeler ?



A ce sujet, je veux souligner combien l'objectif de lutte contre le réchauffement climatique que nous avons inscrit dans nos engagements il y a 3 ans est nécessaire et justifié. La belle saison va désormais de mai à octobre avec des périodes de chaleur intense. Nous ne pouvons pas agir sur ce phénomène lui-même qui est inéluctable, mais seulement sur son accélération. Cela passe par nos comportements au quotidien, notre sobriété dans la consommation d'énergie, notre vigilance vis-à-vis des autres et du vivant en général. Et cela à tous les niveaux :

individus, associations, entreprises, collectivités locales, Etats et dans tous les domaines. Gluiras prend sa part dans ce grand mouvement : rénovation énergétique des bâtiments communaux, limitation de l'éclairage public, recours aux énergies renouvelables, ...

Un dernier mot sur la situation internationale et les guerres qui secouent la planète en ce moment. Nous avons la grande chance en France et en Europe de vivre en paix depuis bientôt 80 ans, or depuis 3 ans nous voyons les conflits se rapprocher et l'instabilité se répandre. Les causes me semblent toujours les mêmes : la volonté de domination de l'un sur l'autre, une situation d'injustice qui perdure, des ambitions territoriales et économiques irrespectueuses des populations.

La guerre ou la force mise au service de l'injustice ou d'intérêts particuliers ne peut qu'entraîner de nouvelles confrontations.

En ces temps de recueillement, il faut espérer que la raison l'emportera sur la vengeance et la volonté d'écraser l'autre.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année, où que vous soyez, à Gluiras et dans le monde !

Ali-Patrick LOUAHALA,
maire

Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL
ÉTAT CIVIL
ACTUALITÉ MUNICIPALE
CÉRÉMONIES
TRAVAUX
VIE SCOLAIRE
CITOYENNETÉ
VIE ASSOCIATIVE
INTERCOMMUNALITÉ

CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

(résumé des délibérations par séance)



Séance du 23 juin 2023

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A adopté à compter du 1^{er} janvier 2024, la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée pour le budget communal et maintenu le vote du budget par nature et par chapitre globalisé ; le Maire a été autorisé à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- A admis en non-valeur une liste de produits irrécouvrables à hauteur de 1 953.48€ et déchargé le comptable public du recouvrement de ces sommes.
- A approuvé la convention de passage et de servitude accordée au syndicat ADN pour la réalisation des travaux de déploiement de la fibre optique sur les parcelles communales E 1730, G 72, 130 et 132 et autorisé le Maire à signer cette convention.
- A décidé d'acquérir la parcelle AB 224 auprès de Mme Mariac à l'euro symbolique pour rectifier le plan cadastral selon la division parcellaire établi par Mr Fournier, géomètre expert et autorisé le Maire à signer l'acte notarié.

Séance du 28 juillet 2023

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A adopté la motion contre les violences envers les élus proposée par l'AMF 07.
- A approuvé la phase APD du projet de rénovation de l'Usine à hauteur de 372 693.83€ HT de travaux (447 232.60€ TTC) soit une estimation globale de l'opération y compris toiture photovoltaïque, travaux, maîtrise d'œuvre et divers à 465 426.83€ HT (525 584€ TTC) ; il a aussi adopté le nouveau plan de financement de l'opération intégrant les différentes demandes de subvention et la réalisation d'un emprunt de 100 000€ ;
- A sollicité pour ces travaux HT (hors toiture photovoltaïque) une subvention de 90 000€ auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche et de 60 000€ auprès du Conseil Régional AURA ainsi que l'attribution par le SDE 07 de certificat d'économie d'énergie sur les travaux d'économie d'énergie réalisés sur le bâtiment ;
- A chargé le maire de négocier avec le BE Alpes Contrôles le meilleur coût pour les missions de contrôle technique et coordination SPS nécessaire au chantier.
- Considérant la date de révision récente du PLU communal (décembre 2018) et les efforts considérables de réduction de la constructibilité consentis lors de cette révision (division par 10 des surfaces constructibles) ; considérant le coût d'une révision du PLU (a minima 30 000€) et le fait que la question du PLU est désormais ouverte au niveau intercommunal (CAPCA) et enfin considérant que des divergences d'appréciation entre le SyMCA (SCoT) et les services de l'Etat (DDT) ne permettent pas de choisir la procédure de mise en compatibilité du PLU communal avec le SCOT, a refusé de s'engager dans une procédure modification ou de révision du PLU communal.
- A souhaité que le droit commun s'applique pour la répartition du Fond de péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) et a chargé le maire de défendre cette position au conseil communautaire.
- A autorisé le passage d'une voie de desserte sur les parcelles F 1550 et éventuellement F 516, propriété communale à Giffon, afin de désenclaver la propriété de Mme Frachon sous réserve du tracé exact de la voie et accepté la création d'une servitude permanente sur ces parcelles étant entendu que les frais

de géomètre et d'acte notarié sont à la charge de Mme Frachon.

- A apporté son soutien à l'étude sur les usages de l'eau dans le bassin versant de la Glueyre portée par l'association Bergerades et réalisée par l'Université Lyon II.

Séance du 13 oct. 2023

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A confirmé sur la base du PV de constat d'abandon établi par une commission extra-municipale et signé par le maire, l'état d'abandon de 23 concessions dans le cimetière du haut dit Catholique et approuvé les devis pour la création d'un ossuaire et la reprise des concessions dans le cimetière du haut par l'entreprise Vabres.
- A adopté le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à l'occasion du transfert de la compétence enseignement musical des communes vers la CAPCA.
- A approuvé les modifications de statuts de la CAPCA pour d'une part intégrer le transfert de la compétence « Enseignement de la musique, de la danse et du théâtre dans le cadre d'un cursus qualifiant et en dehors des interventions en milieu scolaire auprès des écoles primaires » et d'autre part toiletter les statuts sur des points mineurs (comptable public, organisation, qualification des compétences ...)
- A autorisé le maire à signer la convention de fonds de concours 2023 avec la CAPCA pour les travaux de voirie.
- A validé l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre initial sur le projet de rénovation de l'Usine portant son montant à 44 257 € HT et autorisé le maire à signer cet avenant.
- A autorisé le maire à signer un CDD pour une durée de 23 semaines du 25 septembre 2023 au 03 mars 2024 pour une durée mensuelle de 32h45ème pour l'aide à l'entretien de la salle des fêtes, à la préparation des repas à la cantine, et au ménage approfondi de divers bâtiments communaux.
- A validé l'accueil d'un groupe de chanteurs sud-africains par le CCAS à La Chapelle et fixé le tarif à 20€.
- A maintenu le taux de la taxe d'aménagement à 2 % ainsi que et les exonérations antérieures sur les locaux d'habitation et d'hébergement à caractère social, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale

non pris en compte par l'exonération de plein droit, les locaux à usage industriel et artisanal, les commerces de détail inférieurs à 400 m², les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

- A fixé la durée d'amortissement des immobilisations en prévision du passage à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024.

Séance du 17 nov. 2023

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A approuvé la décision modificative n°2 du budget principal équilibrée en recettes et dépenses de fonctionnement à 6 444€ et d'investissement à 361 200€ ;

- A pris acte des plans définitifs du projet de rénovation de l'Usine établis par la maîtrise d'œuvre (Agence Carrillo) avant consultation des entreprises et prévu une présentation publique du projet à l'occasion des vœux de la municipalité en janvier.

- A approuve les travaux urgents à mettre en œuvre suite aux intempéries d'octobre 2023 pour un montant estimé de 27 000€ HT et a sollicité une subvention exceptionnelle au titre de la DETR 2024 pour ces travaux urgents.

- A validé les mises à jour du Plan de Prévention et de Mise en Sécurité (PPMS) de l'école d'une part, et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) d'autre part et a proposé de réaliser régulièrement des simulations en situation de crise et d'engager des formations du personnel communal à ces situations.

- A attribué une subvention de 80 € à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Sauveur-de-Montagut pour son fonctionnement annuel.

- A approuvé la convention triennale d'assistance technique aux communes proposée par le SDEA de 2024 à 2027 pour un montant annuel de de 1020€ HT, et autorisé le maire à signer cette convention.

Le conseil municipal par 2 voix contre, une abstention et 8 voix pour :

- A approuvé l'instauration d'une prime exceptionnelle dite de pouvoir d'achat aux agents communaux et adopté les modalités d'attribution de cette prime, prévues par le décret 2023-1006 du 31 octobre 2023 en la plafonnant à 400€ maximum par agent sous réserve de l'avis du Comité Social Territorial

ÉTAT CIVIL

NOUVEAUX HABITANTS

Mme Streff Jennifer et Mr Bonnavent Clément et leurs 3 enfants au village,
Mme De Cissey Marie à Chateaubourg,
Mmes Marie-Cécile Parize et Caroline Barge à Mours,
Mme Daluz au Moulin de Tisonèche,
Mme et Mr Boutillier à La Costelle.

MARIAGES

Bertrand Demalvilain et Sarah Schneider originaire des Ribes,



Elie Koog et Déborah Garnier originaire de la Murette.

NAISSANCES

Camille Desmaisons (Cols) le 07 février 2023,
Ennio Masera (Le Vivier) le 08 juillet 2023,
Kataleya Chrétien (Le Village) le 12 novembre 2023.

Un bébé pressé !

Alors que papa, maman et la grande sœur se dirigeaient vers la maternité, Ennio n'a pas voulu attendre. La petite famille partie de Gluiras, a dû s'arrêter à St Sauveur de Montagut, et c'est dans le véhicule des sapeurs-pompiers qu'Ennio Masera a poussé son premier cri. Tellement impatient de découvrir le monde qu'il a commencé par un tour en hélicoptère. En tous cas, tout s'est bien passé, grâce aux pompiers et à leur organisation au top. Merci à eux et bravo aux parents !

DÉCÉS

Mr Elie Munier (La Grange Robert) le 25 juillet 2023
Mr Antonius Leenen (La Chapelle) le 1^{er} août 2023,
Mr Alain Munier (Chalan) le 07 août 2023,
Mr Yves-Henri Puaux (Le Village) le 08 août 2023,
Mme Raymonde Burine (Roubuols) le 22 novembre 2023.



RECENSEMENT 2024

En 2024, la commune de Gluiras réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et développer des projets, petits ou grands, pour répondre à ces besoins. Ainsi, l'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

LE RECENSEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

La commune a désigné Marie-Laure Courthial comme coordonnatrice du recensement et Géraldine Courthial en tant qu'agent recenseur. Ce duo qui a parfaitement fonctionné il y a 5 ans, est donc un gage d'efficacité.

Une lettre d'information, déposée dans votre boîte aux lettres donnera le départ de l'opération.

Puis l'agent recenseur (Géraldine Courthial) vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres, avec vos codes confidentiels de connexion pour se faire recenser par internet. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est à conserver précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide et également plus économique. Moins de formulaires imprimés c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier 2024, contactez le secrétariat de mairie au 04 75 66 74 30 ou par mail : secretariat-gluiras@orange.fr

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, vous pouvez demander des questionnaires papier auprès de l'agent recenseur.

LE RECENSEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France mais aussi d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements : date de construction, équipement, occupation, ...

Les résultats du recensement sont essentiels pour la commune. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement. C'est à partir du nombre d'habitants qu'est déterminé le nombre d'élus au conseil municipal et le mode de scrutin aux différentes élections. Enfin, le résultat du recensement permet d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements ...

RECENSEMENT ET ADRESSAGE

Pour que le recensement se passe de façon simple et efficace, pensez bien, pour ceux qui ne l'aurait pas fait, à installer votre n° d'adressage de façon visible à l'entrée de votre habitation et si possible à noter le n° d'adressage sur votre boîte aux lettres. Il reste encore des n° d'adressage à la mairie ; c'est donc que certains ne sont pas venus les retirer. Il est urgent de le faire, aux heures d'ouverture de la mairie au public. Merci !

RENSEIGNEMENTS UTILES

Pour toute information sur le recensement à Gluiras, contactez la coordonnatrice du recensement : Marie-Laure Courthial au 06 28 58 81 57

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr



PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Nous n'avons pas parlé de ce projet dans le bulletin municipal depuis bientôt un an. Non pas qu'il ne se soit rien fait, mais plutôt qu'il a fallu faire préciser les premières propositions de l'architecte, puis faire des choix, et rester dans un budget compatible avec les finances communales. Après l'avant-projet sommaire (APS) présenté par notre maître d'œuvre, l'agence Carrillo au Pouzin, nous sommes passés à la phase avant-projet détaillé (APD) et au chiffrage. Il faut préciser qu'entre temps les études techniques ont fait apparaître que la mise aux normes incendie du bâtiment était indispensable.

En effet la salle des fêtes considérée comme un établissement recevant du public de 4^{ème} catégorie, doit être isolée des logements qui la surplombent par des parois coupe-feu d'au moins 2 heures. Le projet a pris alors une autre dimension. De la rénovation énergétique et acoustique initiale, nous sommes passés à des travaux plus conséquents et donc un budget pour l'opération plus important. Plusieurs allers-retours avec le maître d'œuvre ont donc été nécessaires avant d'aboutir au projet retenu par le conseil municipal du 28 juillet, susceptible de recueillir les financements de nos partenaires (Etat, Région, Département). En voici la synthèse :

- isolation thermique par l'extérieur du niveau des logements et isolation des combles ;
- changement des menuiseries sud des logements ;
- réhausse du plafond de la salle des fêtes par installation d'une paroi coupe-feu sur toute la surface du bâtiment y compris réserves au-dessus des sanitaires et de la salle associative ;
- mise en place d'un plafond acoustique absorbant de sons dans la salle des fêtes ;
- création d'un local électrique pour l'ensemble des installations des locaux du rez de jardin ;
- restructuration des réserves et élargissement de l'escalier d'accès.

Au final, ce projet de rénovation de l'Usine est estimé à 373 000€HT de travaux (environ 450 000€ TTC) soit une estimation globale de l'opération y compris maîtrise d'œuvre, études techniques et imprévus et divers à 465 500€ HT (525 600€ TTC). Le financement de cette opération prévoit des subventions de l'Etat (180 000€ d'ores et déjà attribués), de la Région AURA et du Département de l'Ardèche

(attendus pour 130 000€ à minima), des certificats d'économie d'énergie du SDE 07 et la réalisation d'un emprunt de 100 000€. Le projet définitif sera présenté en détail à l'occasion des vœux de la municipalité.

ALTITUDE 800, PARCOURS D'ART, LE FESTIVAL EST DE RETOUR !

Du 3 au 12 novembre, Gluiras a renoué un fil avec l'art et les artistes. Il s'en parlait depuis quelques temps, des rencontres avaient eu lieu dans l'année pour ne pas abandonner ce qui était un rendez-vous dans le calendrier des manifestations de la commune. A l'initiative de l'atelier MIG, installé sur la place de la liberté en cours d'année, et de quelques habitants l'évènement a pris corps. Une manifestation à la fois extérieure et intérieure qui renaît sous un autre nom : Altitude 800, parcours d'art, mais a toujours pour but de rapprocher l'art et la ruralité. Cette nouvelle édition proposait un ou des parcours dans le village à la découverte de 7 artistes, plasticiens, graveurs, photographes, peintre pendant 10 jours. Ce fut pour la commune une mise en valeur originale du patrimoine communal mobilisé provisoirement pour l'occasion. C'était une première donc l'organisation tâtonnait un peu mais les artistes étaient là et merci à eux d'avoir contribué à animer le village. Il paraît que leur regard éclaire le monde d'une lumière différente !

capifrance
Conseillère en immobilier et Viager
Estimation gratuite
Dominique DEJOURS
dominique.dejours@capifrance.fr
06 87 41 48 31

SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG

BUREAU DROME 20, Avenue de la Libération 26000 VALENCE Tél: 04 75 43 46 18 Fax: 04 75 42 71 23 remyfaure26@orange.fr	Cabinet d'Industrie de Topographie REMY et FAURE Cabinet de Géomètres Experts DPLG	BUREAU ARDECHE 12, Cours de l'Esplanade 07000 PRIVAS Tél: 04 75 44 37 83 remyfaure07@orange.fr 07500 GUILHERAND-GRANGES Tél: 04 75 44 31 88
--	--	--

CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS OFFICIELLES



INAUGURATION DE LA PISTE DE BOSSES

Le soleil était au rendez-vous en ce samedi 23 septembre 2023, pour cette inauguration en présence de Mme Isabelle ARRIGHI, secrétaire générale de la Préfecture, sous-préfète de l'arrondissement de Privas et de Mr Henry JOUVE, président de la Mutualité Sociale Agricole Ardèche-Drôme-Loire et de plusieurs maires voisins dont Mme Laetitia SERRE et Mr Christian FÉROUSSIER, conseillers départementaux. Les membres du conseil municipal des jeunes ont présenté les principales étapes du projet avant que le maire détaille le lent parcours de l'idée à la réalisation et l'attente des financements qui parfois réserve de bonnes surprises quand la réponse arrive quelques jours avant le 25 décembre. Le Père Noël existerait-il ? Mr Jouve pour la MSA, a dit le plaisir qu'il avait d'être à Gluiras pour soutenir un projet pour les jeunes ; en effet, c'est avec émotion qu'il s'est remémoré les récits de sa maman qui pendant la 2^{ème} guerre mondiale venait à vélo de St Agrève à Gluiras pour placer des enfants juifs dans les familles. Quoiqu'il en soit le ruban a été coupé par les officiels et les jeunes (dont Sinbad, très impressionné devant la sous-préfète) et la démonstration de saut de bosses, de prise de virages et d'évitement de la mare formée par la pluie de la veille pouvaient commencer.

Les 200 vététistes de la course Biivouac qui faisaient étape sur le site en fin de matinée ont pu tester et reconnaître la qualité de cet équipement sportif simple et à destination de tous, jeunes, vététistes aguerris ou amateurs. Des remerciements ont aussi été

adressés à Raphaël MUNIER, qui a dû jongler avec une météo difficile pour réaliser les travaux., au comité départemental de cyclisme de l'Ardèche qui a conçu avec les jeunes le plan du circuit, à Grégory NOCE, professionnel du VTT, habitant de Gluiras et organisateur de la course Biivouac pour ses précieux conseils et sa participation à la finalisation des travaux.

Le verre de l'amitié et le buffet offert par la mairie a réuni tout le monde, jeunes et plus âgés pour échanger en toute convivialité autour du vélo.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ce samedi presque ensoleillé de novembre était propice à commémorer la mémoire des morts pour la France et la paix dans le monde.

Ce qu'a fait le maire dans son discours devant le monument aux morts en saluant ceux tombés pour notre liberté, nos valeurs et en rappelant combien la guerre est cruelle et la paix douloureuse à établir, mais ô combien nécessaire !

Paix chèrement acquise en France et en Europe. Paix juste et durable, pour ne pas répéter les injustices à l'origine des conflits. Paix à construire dans notre monde agité et travaillé par des ambitions territoriales qui ne disent pas leur nom.

Paix toujours plus difficile à établir quand les morts ne sont pas des soldats mais des civils ou des enfants.

Cette cérémonie ne pouvait que résonner en écho à l'actualité internationale, hélas tragique du moment.



Scapinello Lionel
Scap'elec07

Electricité Générale - Bâtiment Neuf et Rénovation
Dépannage - Antenniste
Borne de recharge voitures électriques

07190 St Sauveur de Montagut
☎ 04 75 29 92 61 ☎ 06 60 51 19 67

Philippe Bertrand

- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- VSD
- Travaux forestiers

06 81 83 82 87
04 75 66 31 89
philippe.bertrand@orange.fr

Retour O Sources Plomberie, chauffage, climatisation

Jean-Daniel BOISSY
La Paille
07190 GLUIRAS
04 75 64 63 19
jdboissy@orange.fr
SIRET 848 342 721 00018



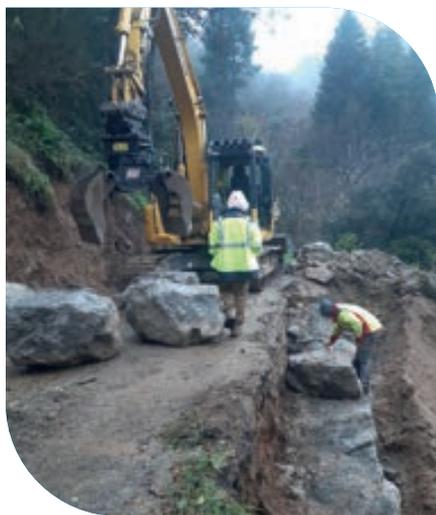
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Comme les enseignants donnent rendez-vous aux enfants à l'école pour la rentrée, le conseil municipal donne rendez-vous aux nouveaux gluirassous et aux présidents d'associations mi-septembre sur la place. Ils étaient donc une dizaine le vendredi 15 septembre pour faire connaissance, nouvellement installés au village, à La Coste, à Antrolles, à l'Hermet ou à Chateaubourg ; ceux qui étaient arrivés trop tard l'an dernier ont pu se rattraper ce jour-là. Après une présentation rapide de la commune par le maire, les responsables associatifs présents ont résumé les activités proposées par leur association mais c'est surtout autour du pot offert par la mairie que les échanges se sont faits en toute simplicité. Bienvenue à toutes et à tous !



PIBOU, QUATRIÈME ÉDITION (SAMEDI 1^{ER} JUILLET)

C'est donc le quatrième pibou du mandat qui se plante à Gluiras, après un Liquidambar (sur la place de la Liberté), un prunier (devant la salle des fêtes), un cerisier (également devant la salle des fêtes), c'est un tilleul qui a été planté dans l'alignement des précédents entre la salle des fêtes et l'école. Une centaine de personnes étaient présentes à ce traditionnel rendez-vous du conseil municipal avec les gluirassous. Comme d'habitude, l'apéritif offert par les conseillers municipaux, a précédé l'excellente paëlla préparée par Estelle et pendant que les derniers attablés savouraient le vacherin glacé, les pétanqueurs étaient déjà sur les terrains ! Une belle journée, un peu chaude pour l'arbre planté qui a eu droit aux bons soins de Maxime pendant l'été.



Travaux urgents route de Geys

Cette année, le service technique aura été fortement perturbé dans ses activités, du fait de l'indisponibilité successive de nos deux agents. Après l'arrêt de travail de Maxime en début d'année, victime d'une fracture à la cheville lors d'un match de rugby, c'est au tour de Vincent d'être contraint de s'arrêter lui aussi pour une fracture de la cheville. Les travaux habituels de l'automne se sont faits moins vite et surtout en priorisant les urgences. Les dégâts liés aux intempéries de début octobre nous ont obligé à remettre à plus tard plusieurs chantiers.

VOIRIE COMMUNALE

La saison des travaux commence toujours par le fauchage des voies communales. Le fait qu'ils aient démarré un peu tard, nous a valu quelques remarques, mais avec le début d'été arrosé que l'on a connu, au bout du compte, ça nous a évité d'y revenir et aussi d'avoir de nouvelles remarques. Comme l'an dernier, c'est l'entreprise agricole Laurent Reynier de St Laurent du pape qui a réalisé les travaux. Les agents communaux préparent et accompagnent l'entreprise lors de son intervention.

Cette année 2023, la réfection de voies communales s'est portée sur le chemin du cimetière de Saint Martin dont la première partie était fortement dégradée par les racines de pins, sur la route de la Ribeyre et sur la route de la Grange de Puaux. Des travaux bien nécessaires sur ces voies désormais (presque) neuves.

L'entretien des autres voies n'a pas été oublié pour autant et des « emplois » (rapiéçage, bouchage des trous) ont été faits sur la quasi-totalité des chemins communaux. Le curage des fossés fait partie de l'entretien régulier de nos 50 km de routes. Chaque année, les efforts des agents communaux complétés par les travaux confiés à l'entreprise de Raphaël Munier, dans le cadre d'un marché à bons de commande, permettent de restaurer plusieurs kilomètres de fossés. C'est bien nécessaire avant la saison des pluies et malheureusement, insuffisant cette année au vu des dégâts constatés à l'automne.

Au total, c'est un marché de travaux de près 78 500€ TTC qui a été confié après consultation publique aux Goudronneurs Ardéchois. La CAPCA nous aide sur ces dépenses grâce à un fond de concours de 10 000€.

Dès les premières pluies de septembre, un affaissement de la chaussée sur la route de La Marette s'est produit. En cause le réseau d'eau pluviale situé sous la route et qui avait déjà donné des signes de faiblesse. Bien qu'il s'agisse d'une compétence intercommunale, la commune a missionné en urgence Raphaël Munier pour réparer le réseau et la chaussée et permettre de rétablir rapidement la circulation.

INTEMPÉRIES OCTOBRE 2023

L'épisode cévenol de mi-octobre a occasionné des dégâts sur la voirie communale (arbres tombés, mur de soutènement éboulés,...). Heureusement ils sont limités, en comparaison de certaines communes mais un peu partout, à Leygua, à Roubuols, à Tisonèche, à la Maza, l'eau tombée en abondance sur un sol sec n'a pas toujours suivi son cours habituel ; ici les ruisseaux transformés en torrents sont sortis de leur lit, là les murs n'ont pas résisté à la poussée du sol gorgé d'eau, ailleurs ce sont les embacles et les feuilles emportées par la pluie et le vent qui ont obstrué les buses et renvoyé l'eau sur la route ou la maison voisine ... C'est à Geys que les dégâts sont les plus importants : le mur de soutènement de la route d'accès au hameau est descendu directement dans l'Eyrieux, 50 mètres plus bas. Le passage des véhicules de plus de 5 tonnes est provisoirement interdit en attendant les réparations urgentes qui devraient avoir lieu début décembre. Le financement de ces travaux a été trouvé dans le budget en reportant l'achat du véhicule pour le service technique à l'année prochaine. Une demande d'aide exceptionnelle a été faite auprès de l'Etat au titre de la DETR.

TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

La piste de bosses pour VTT a connu son achèvement cet été. Les barrières et le panneau d'information ont été posés par Vincent et Maxime en septembre pour finaliser cette réalisation.

Le hameau de Giffon manquait de places de stationnement, il dispose désormais d'un nouveau parking créé par remblaiement d'un terrain communal à 50 mètres du hameau. Le terrain demande à être végétalisé ; un appel à toutes les mains vertes est lancé en leur rappelant qu'à la Sainte Catherine, tout bois prend racine ...

La station d'épuration de Gluiras est sous compétence communautaire (CAPCA). Ce sont néanmoins les agents communaux qui réalisent l'entretien courant de la station et notamment le faucardage (coupe des roseaux) 2 fois par an. La vérification du bon état de fonctionnement de la station relève aussi du personnel communal dans le cadre d'une convention de mise à disposition passée avec la CAPCA. Les travaux plus importants et les réparations sont du ressort de la CAPCA. C'est en effet de bonne gestion que de privilégier la proximité pour ce type d'intervention. C'est ainsi que la STEP (station d'épuration) a pris sa coupe d'hiver grâce à Maxime.



Restauration des fossés rte de Chalan



Réparation route de La Marette

FÊTE DE L'ÉCOLE 2023

C'était le 7 juillet, il y a une éternité pourrait-on dire. Pourtant c'était une bien jolie fête dont on se souvient. Les enfants ont chanté, improvisé, dansé, et surtout se sont habillés pour la circonstance ! Maîtres et parents présents ont applaudi chaleureusement les prestations des enfants rapidement préparées avec l'aide d'Estelle, pour autant un spectacle de bonne tenue ! Ce temps de convivialité qui marque la fin de l'année scolaire, a été l'occasion d'accueillir Mr Laurent Escoffier, nouvel instituteur, nommé à Gluiras à la rentrée 2023. Ce fut aussi l'occasion de remettre aux 2 élèves qui ont quitté l'école pour le collège, un ordinateur fourni par la CAPCA. Nul doute que Maëlie et Elie-Yona sauront se servir de cet outil indispensable dans leur vie de collégiennes.



Rentrée 2023

BROCANTE DU SOU DES ÉCOLES (SAMEDI 24 JUIN)

Le sou des écoles a renoué avec une manifestation un peu perdue de vue : la brocante. Le beau temps étant au rendez-vous c'est une esplanade fournie qui a animé l'espace entre la salle des fêtes et l'école. Une vingtaine de stands très variés ont permis à plusieurs exposants de Gluiras et d'ailleurs de proposer des objets très hétéroclites qui ont souvent trouvé acquéreur. Le tournoi de pétanque associé à ce vide grenier a aussi contribué au succès de la manifestation. Buffet et buvette pour petits et grands ont permis à l'association organisatrice de recueillir des fonds pour participer aux côtés de la commune aux sorties scolaires et notamment aux transports des enfants : piscine, sport inter-écoles, musée, ...

RENTÉE 2023 ET EFFECTIF

La rentrée scolaire s'est faite par une belle journée ensoleillée. Les menus travaux d'entretien et de réparation réalisés au cours de l'été sont appréciés par l'équipe enseignante ; les portes ferment, les fenêtres ouvrent, les rideaux s'enroulent, les poignées fonctionnent, les meubles ne bougent plus, les éviers ne fuient plus, merci Patrice !

Cette année, les élèves ont retrouvé leur institutrice et directrice d'école Marlène Desmaisons qui s'était absentée pendant plusieurs mois pour congé maternité. Ils ont parallèlement fait la connaissance du nouvel instituteur en la personne de Laurent Escoffier à qui nous souhaitons la bienvenue.

Cette année l'école accueille 16 élèves répartis ainsi :

- 6 en classe maternelle (2 petite section, 1 moyenne section, et 3 grande section)
- 10 en classe élémentaire (1 CP, 5 CE1, 3 CE2, 1 CM2)

Comme vous le constatez, l'effectif est faible et fait peser pour la rentrée suivante le risque de la fin du co-enseignement ... Nous reviendrions alors à une classe unique, maternelle et élémentaire mélangés. Conscient du problème, le conseil municipal met donc tout en œuvre pour éviter cette situation et prévoit la rénovation d'un logement inoccupé aujourd'hui afin de pouvoir y accueillir une nouvelle famille avec enfants en âge scolaire.

CONSEIL D'ÉCOLE

Le premier conseil d'école a eu lieu le 16 novembre. Il a accueilli la nouvelle représentante des parents d'élèves : Mme Jennifer Streff. A l'occasion de cette réunion, le règlement intérieur de l'école a été voté et le plan de prévention et de mise en sécurité (PPMS), obligatoire dans toutes les écoles, a été validé. De nombreux projets et sorties pour l'année scolaire ont été présentés au cours de la réunion.

ACTIVITÉS EN COURS ET À VENIR

Comme chaque année il y aura les sorties piscine à Vernoux, le cross, les rencontres inter-écoles, le spectacle de Noël, l'éducation à la sécurité routière et à la sécurité sur internet.

Différentes interventions sont aussi à venir avec :

- Estelle Quillet qui propose bénévolement des ateliers théâtre ;
- Le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturel (CTEAC) proposera une initiation au chant lyrique ;
- Le SYTRAD autour de la thématique des déchets, du tri, du recyclage et de la prévention en 2 interventions de 2h ; parallèlement et en lien avec la municipalité le SICTCOMSED interviendra sur Gluiras afin de sensibiliser aussi les plus grands ! la protection de l'environnement c'est l'affaire de tous.

Enfin le potager de l'école a repris vie avec l'aide de petites mains expertes : fèves, fraisiers ont été semés ou plantés et prochainement choux et salades ...



Fête de l'école juillet 2023

3 ans déjà !

Cette année 2023 se situe à mi-parcours du mandat que vous, électeurs de Gluiras, nous avez confié. C'est le bon moment pour faire le bilan des trois ans écoulés mais aussi pour se projeter sur les 3 années suivantes. Les réunions de quartier ont été l'occasion de présenter le bilan de l'action municipale et d'évoquer les projets en cours et à venir. En somme, donner un coup d'œil dans le rétroviseur sans perdre la route de vue ...

LES FAITS MARQUANTS

Reprise des concessions dans les cimetières



Ce que l'on retient de ces trois dernières années, c'est d'abord un passage de relais entre le précédent et l'actuel maire en toute sérénité ce qui a permis une continuité dans la conduite des affaires municipales.

C'est aussi, même si on a tendance à l'oublier, l'épidémie de Covid-19 qui a perturbé

le démarrage du mandat et la vie locale : le conseil élu en mars n'a été mis en place qu'au mois de mai ; le confinement puis les contraintes sanitaires allégées progressivement, ont limité les réunions, bouleversé le fonctionnement de l'école, et annulé nombre de manifestations. Un temps suspendu pour la vie sociale. Néanmoins, pendant et après cette période l'action municipale ne s'est pas arrêtée. Elle s'est attachée à maintenir le lien avec la population, à soutenir les activités associatives et économiques et à favoriser, dès que cela a été possible, le vivre ensemble. Concrètement cela s'est traduit par la création du Conseil Municipal des Jeunes en mars 2021, le dialogue avec la population à travers le bulletin municipal (7 éditions de mai 2020 à juin 2023), les réunions de quartier (août 2021 et 2023), les vœux de la municipalité (reprise en présentiel en 2022), une enquête sur l'éclairage public en février 2023 et la disponibilité du maire et des élus ...

Si l'activité du CCAS a ralenti en 2020, elle a repris son rythme d'avant covid dès 2021 avec ses diverses animations (repas, théâtre, concerts, ...) qui lui permettent de financer son action sociale régulière.

Le soutien aux activités associatives a permis

Garde-corps dans le village

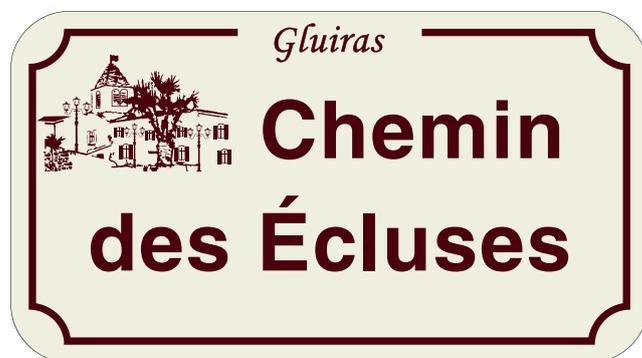


aux associations de Gluiras de reprendre toutes leurs manifestations à partir de 2022 et même de les développer : Bal trad de brasse bouillon, Espeyades record en octobre 2022 avec l'AJAFE, Raclette 2023 d'Anim'Gluiras blindée à plus de 200 couverts, Trail 2023 des Légrémis record avec 220 coureurs, un atelier « couture et tricot » et un atelier « danse en ligne » toutes les semaines depuis 2022 avec l'association L a passerelle des vallées.

Le comité de fleurissement du village s'active tous les printemps et tous les automnes, parfois même de nuit !

L'accueil de nouveaux habitants est désormais une habitude : tous les ans début septembre la mairie souhaite la bienvenue aux nouveaux gluirassous et constate que la démographie communale se maintient voire progresse et évolue.

Ce petit bilan de la vie de Gluiras ne serait pas complet sans rappeler que le bruit mystérieux sur la place de la liberté a disparu...



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les contraintes sanitaires de ce début de mandat ont eu une conséquence directe sur les investissements communaux. Ceux-ci ont ralenti en 2020 et 2021, mais cette pause a été mise à profit pour traiter des chantiers plus petits et réfléchir aux projets plus importants qui se réaliseront dans la seconde moitié du mandat. Ainsi les réalisations de ces 3 dernières années ont porté sur le patrimoine communal, l'aménagement du territoire communal, et les équipements notamment à destination des jeunes.

PATRIMOINE COMMUNAL

La voirie communale représente une grande partie de ces investissements avec 80 000€ consacrés tous les ans au programme de voirie réparti entre entretien et réfection de chaussée à quoi s'ajoute l'acquisition de matériel (saleuse, chaine à neige, ...).

La rénovation thermique de plusieurs bâtiments communaux s'est poursuivie dans la continuité de ce que la précédente municipalité avait engagé à hauteur de 20 000€ par an ;

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

Le plan d'adressage et la pose des panneaux des voies communales s'est concrétisé au cours de l'été et de l'automne 2022. Des ajustements ont été apportés en 2023.

Une modification simplifiée du PLU portant sur des points particuliers du règlement sans toucher au zonage, a été menée en 2021 pour aboutir en février 2022.



ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

L'aire de jeux pour enfants située sur la place du village a été remplacée, la précédente était vraiment fatiguée malgré les réparations successives.

Une piste de bosses, projet phare du conseil municipal des jeunes a été créée sur la zone de loisirs de l'Hermet ; sa réalisation avec l'intervention des jeunes aux différents stades du projet mais aussi des employés communaux, a pris du temps mais l'inauguration en présence de la Sous-Préfète, et son utilisation par les vététistes a montré tout l'intérêt de cet équipement.

De petits aménagements de sécurité dans le village et dans les hameaux (rampes, miroirs de sécurité, ...) ont été réalisés pour aider à la circulation et aux cheminements piéton. Enfin, la rénovation de l'installation téléphonique de la mairie et la connexion de la salle des fêtes à internet ont été menées bien en 2022.



LES PROJETS À VENIR

Dès 2023 plusieurs projets sont engagés et inscrits au budget. C'est d'abord le projet de rénovation de l'Usine dont les plans définitifs et le montant des travaux viennent d'être adoptés par le conseil municipal. Les travaux devraient démarrer en 2024.

Suite au diagnostic des ponts et ouvrages supportant des voies communales, réalisé par le bureau d'études CEREMA, missionné par le ministère de la transition écologique, un programme de rénovation d'un pont tous les ans est prévu et s'ajoutera au budget voirie communale.

Après avoir finalisé la procédure de constat d'abandon et de reprise de concessions dans le cimetière du haut, la création d'un ossuaire communal est lancée.

La réduction de l'éclairage public sur la commune suite à l'enquête menée en février 2023, a été mise en œuvre à l'automne 2023.

De nouveaux projets sont envisagés pour les 3 prochaines années selon les opportunités :

La rénovation de logements locatifs communaux dès qu'ils se libèreront ; la reprise des concessions dans les cimetières ; la valorisation touristique du rocher de St Jean...

LES INTERCOMMUNALITÉS

Plusieurs sujets intéressant la vie quotidienne des habitants sont désormais gérés par le niveau intercommunal où la commune est représentée, il est important d'en rendre compte avec ce bilan de mi-mandat.

Les déchets : compétence de la CAPCA finalement transférée en 2023 au SICTOMSED pour notre commune ; après une hausse significative de la TEOM (+13%), le service paraît plus efficace.

L'eau potable : compétence de la CAPCA également transférée à un syndicat spécifique : SYDEO. Le service reste le même et la réactivité est bonne. Le prix de l'eau qui doit être harmonisé entre les communes est un sujet de vigilance pour les années à venir.

L'eau pluviale : une nouvelle compétence de la CAPCA transférée en 2022 et fortement discutée ; elle a donné lieu à un transfert de charges contesté par le Conseil Municipal.

Le SCoT : établi par le SyMCA et devenu exécutoire en février 2023 après 3 ans d'élaboration, ce document s'impose désormais aux communes. Celles dotées d'un PLU comme Gluiras doivent mettre en compatibilité leur PLU soit par modification avant 2024, soit par révision avant 2026. Le Conseil Municipal qui a délibéré contre le projet de SCoT, n'ouvrira pas la procédure de révision du PLU d'ici la fin du mandat, d'autant que la question du PLUI est désormais ouverte à la CAPCA.

L'enseignement musical est actuellement réalisé par le Syndicat mixte Ardèche Musique et Danse, qui doit disparaître en décembre de cette année. Sur le territoire CAPCA, ses activités seront reprises par la CAPCA qui souhaite intégrer dans ce transfert le conservatoire municipal de Privas. Les transferts de charges liés à ces transferts de compétence ont été calculés et approuvés par la commune de Gluiras.

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a retenu en début d'année 2023, le site du rocher de St Jean comme géo-site labellisé UNESCO ce qui ouvre la voie à sa valorisation touristique et constitue une notoriété pour la commune.

CITOYENNETÉ



Réunion de quartier à Plos

RÉUNIONS DE QUARTIER ÉTÉ 2023

Les réunions de quartier se sont déroulées du 31 juillet au 14 août 2023. Cette série de 6 réunions a été l'occasion de faire le bilan du mandat à mi-parcours et d'entendre les avis et les propositions des gluirassous pour la commune ou les sujets dépassant l'action municipale. Pas ou peu de d'insatisfactions et même parfois des compliments !

Suivi en moyenne par 25 personnes sans compter les conseillers municipaux, certains lieux ont été plus fréquentés que d'autres (Plos détient toujours le record à plus de 40 personnes).

Le mois d'août a permis à plusieurs résidents secondaires d'être présents et quasiment tous les conseillers municipaux ont pu participer au moins à une réunion.

Les réunions débutaient par la présentation du bilan de l'action municipale depuis 3 ans et des projets en cours et à venir. Dans la deuxième partie de la réunion la parole était laissée aux gluirassous qui ont fait plusieurs propositions, réclamations et parfois même compliments. Merci à ceux qui se reconnaîtront !

La troisième mi-temps autour d'un verre et des plats apportés par chacun, ont permis d'échanger plus directement avec les élus mais aussi entre habitants du quartier.

Beaucoup de remarques ou de demandes d'informations ont porté sur des sujets généraux : Utilisation des ressources en eau en période de sécheresse ; tarification de l'eau potable ; tri des déchets et nouvelle collecte sur la commune ; déploiement de la fibre optique ; reprise des concessions dans les cimetières ; labellisation du rocher de St Jean ; réduction de l'éclairage public ; programme pluriannuel de rénovation des ponts communaux.

Des propositions ont aussi été émises, que le conseil municipal examinera pour éventuellement y donner suite :

- Borne de recharge pour véhicules électriques sur la place de la liberté ;
- Visite des installations de collecte des déchets ;
- Limitation de la vitesse sur la D120 (route de l'Eyrieux) suite aux accidents constatés ;
- Complément au plan d'adressage (signalisation des hameaux et de la zone de loisirs de l'Hermet) ;
- Stationnement dans les hameaux ;
- Réserve incendie ...

Spécialiste de la voirie communale et privé

Anthony MOINS
04 26 53 03 53

07360 St Michel de Chabrillonnoux
anthony.moins@gmail.com www.goudronneurs-ardechois.fr

SARL Damien SOUCHE

Agrégats
Livraison
Transport

04 75 30 66 82
06 71 34 13 02

555 route de Valence
07360 LES OLLIERS SUR EYRIEUX

EURL PAUL ROURE
Ferronnerie - Métallerie - Ferronnerie
(portail, rampe, escalier acier/inox
menuiserie acier, alu, PVC)

Site web : paulroure.com
Les Bressas - 07360 Les Olliers/Corbas
Tel : 04 75 66 25 09
Fax : 04 75 66 26 79
Portable : 06 07 60 04 83

SARL VIALLET

Mobilis : 06.80.86.14.87
Tel : 04.75.66.42.25

07360 Cléguer
Mégry

Ménagerie Générale
(toit & rénovation)
Couvreur & Charpentier
Dessinateur

Email : entrepriseviallet07@free.fr

SARL
**HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic**

06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton

Plos - 07190 CLURAS - 04 75 29 28 82
sarlhavondgenton@outlook.com



Illustration © Freepik

INCENDIE À GLUIRAS

Ce n'est plus tout à fait de l'actualité, n'empêche que la cicatrice noire est restée longtemps dans le paysage au-dessus du village.

Le dimanche 10 septembre vers 15h, un incendie se déclarait aux abords des Ecluses et gagnait vite la pente puis la forêt de douglas. L'intervention rapide des pompiers a permis de limiter les dégâts. Grâce à des conditions météo favorables (pas de vent) et à la disponibilité immédiate des moyens aériens, la propagation du feu au massif forestier a été stoppée assez tôt. Une douzaine d'hectares est

néanmoins partie en fumée ce qui a mobilisé environ 80 personnes au sol, des rotations régulières de camions-citernes entre la Glueyre et les Ecluses et une surveillance de la zone pendant plusieurs jours après l'extinction du feu. La base de commandement des opérations installée devant la salle des fêtes a parfaitement fonctionné en lien avec le premier adjoint (le maire absent suivait l'évolution de la situation à distance). Les équipements municipaux (sanitaires, douche, salle municipale) étaient mis à disposition des soldats du feu qui pouvaient se ressourcer après leurs interventions ou leurs rondes de surveillance. Les camions rouges ont fait l'admiration des enfants de l'école qui ont pu pour certains, monter dans les véhicules

quand la bataille contre l'incendie était gagnée.

Nous avons évité le pire, mais nous avons frôlé la catastrophe. Ce n'est malheureusement pas faute d'avoir appelé à la vigilance et alerté sur le risque incendie en période de sécheresse par tous les moyens dont nous disposons.

Heureusement, les services de secours ont parfaitement fonctionné. Qu'ils soient ici remerciés et en particulier les sapeurs-pompiers volontaires des CIS de Saint Pierreville et de Saint Sauveur, premiers sur les lieux et connaisseurs du terrain à même de guider leurs collègues du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).



TP VALETTE

Le pont, 15 route de Tazuc • St-Sauveur-de-Montagut • valette.tp@gmail.com

06 50 53 38 71 / 06 64 59 54 64

www.tp-transport-valette.com



Lecture sous les étoiles le 31 août

En préambule, il convient de saluer tous ces bénévoles qui nous font partager leur passion et leur engagement pour la convivialité en proposant toutes ces festivités sans lesquelles l'été serait bien tristounet. Alors encourageons-les et n'hésitons pas à les remercier à l'occasion. Un grand bravo et merci à tous.

PÉTANQUE

Même si elle est informelle, l'association des joyeux pétanqueurs de Gluiras existe bel et bien. Dès les beaux jours les trois terrains du village (rue Apollinaire en haut village, chemin neuf près de la mairie et autour de la salle des fêtes) sont régulièrement occupés par les accros de la « petite boule ». Cette bonne vingtaine de pratiquants assidus se retrouve lors des divers concours de l'été pour affronter, en doublettes formées, les équipes voisines de Marcols, St Pierreville, St Sauveur ou Beauvène...

Cet été encore, les trois concours organisés (Fête de la musique, Pibou, et fête du village)



ont attiré entre 16 et 24 doublettes qui de 15h à 20h en ont décousu sur les 12 terrains tracés autour de la salle des fêtes. Même si la bonne humeur est de mise, elle n'exclut pas le sérieux et les spectateurs ont pu assister à de très belles parties.

SOIRÉES CHANSONS AVEC GRAFFITI (20 MAI)

L'occasion fait le larron, dit le dicton, en l'occurrence elle a fait la chanson ! Qu'auriez-vous répondu à la demande d'habitants de Gluiras, certes résidents secondaires, de proposer une soirée chansons en hommage à Georges Moustaki ? Au CCAS on n'a pas hésité longtemps, ce fut oui et trois fois oui. C'est ainsi que Marie Viron, résidente à Plos, a convaincu son groupe de musique Graffiti de venir se produire à Gluiras pour fêter ses 60 ans. Un concert de grande qualité avec un groupe de musiciens et de chanteuses en parfaite harmonie. Evidemment on a repris en chœur les chansons immortelles du grand Georges : Ma liberté, Ma solitude, et bien d'autres. La joie de vivre de ce groupe alsacien a largement contribué à la réussite de la soirée. Un vrai moment de plaisir et de partage, on espère les revoir bientôt à Gluiras.

FÊTE DE LA MUSIQUE (SAMEDI 17 JUIN)

C'est traditionnellement le coup d'envoi des festivités estivales. L'association Anim'Gluiras était encore sur le pont pour proposer de fêter dignement l'arrivée de l'été. Le groupe de Christophe Faure, les Old Cracks, avait une nouvelle fois accepté d'animer

(gracieusement) le début de soirée avant que la DJ Fanny ne prenne le relais. Dans cette ambiance musicale, planches ardéchoises, grillades, frites et buvette attendaient les visiteurs pour accompagner cette douce soirée.

FÊTE AU VILLAGE PAR ANIM'GLUIRAS (SAMEDI 22 JUILLET)

C'est l'éternel problème de la multiplicité des fêtes autour du 14 juillet : faut-il se rajouter à ce qui est proposé dans la vallée de l'Eyrieux ou bien s'en dissocier ? L'équipe municipale a tranché et fixé le traditionnel feu d'artifice au ... 22 juillet. Certes ce n'est plus la fête nationale qui était célébrée mais la fête au village était aussi le prétexte d'un spectacle pyrotechnique particulièrement apprécié cette année. Cette date convenant à la dynamique association Anim'Gluiras, c'est elle qui a parfaitement animé cette belle soirée d'été.

Concours de pétanque, petit marché de producteurs, Flammekueches au four à pain, marquisette, tout était réuni pour une superbe fête. Le Groupe local « les Calaberts », comme en 2022, nous a délivré une prestation de haut niveau avant que le public ne soit invité à rejoindre le haut du village pour assister au feu d'artifice tiré par notre artificier bénévole Gilles Ferrand (délocalisation autour de la réserve incendie imposée par la préfecture compte tenu des risques d'incendie liés à la sécheresse).

Après cette déambulation à travers le village, lumignons au bout d'une baguette, retour vers la salle des fêtes où le DJ du groupe était prêt pour emballer les danseurs qui ont pu se régaler jusqu'à une heure avancée de la nuit.





BOMBINE ET BAL DU « BRASSE BOUILLON » (SAMEDI 19 AOÛT)

Reportée une première fois du fait des violents orages attendus le 12 août, cette manifestation a dû se replier de la place de la Liberté vers l'intérieur de la salle des fêtes le samedi 19 août pour cause de nouveaux risques de pluie.

Si, compte tenu du temps annoncé, cette soirée n'a pas eu le succès habituel en termes de participation ce fut une franche réussite. La bombine était excellente et le groupe « Canel Wine Pear » a su créer une belle ambiance et attirer les danseurs sur la piste.

LECTURE SOUS LES ÉTOILES (31 AOÛT)

Le Groupe Informel pour la Lecture (GIL), habitué de l'organisation d'événements en partenariat avec les bibliothèques municipales des alentours de Saint Sauveur de Montagut, a longuement mûri un projet de « bivouac littéraire » : une soirée dans un cadre remarquable au cours de laquelle les participants n'ont eu d'autre souci que de partager un texte coup de cœur. Sollicitée, la municipalité de Gluiras a immédiatement répondu favorablement à cette initiative en mettant à disposition le théâtre de verdure de l'Hermet. Les organisateurs se sont alors attelés à la tâche : Sylvie et Jean-Michel aux commandes du spectacle de lumière, Laurent aux intermèdes musicaux, tous aux éléments du décor, aux lectures, à l'accueil et aux dégustations. Les bénévoles de la bibliothèque de Gluiras ont activement participé au bon déroulement de l'évènement, textes choisis et gourmandises à l'appui.

Le public est venu nombreux : 40 gluirassous amateurs de littérature se sont déplacés

pour faire découvrir des textes de tous bords - l'occasion qui plus est de rencontrer des écrivains locaux !

L'équipe de St Sauveur a lu l'intégralité du texte « La beauté des rugueux » de Christian Bormann, texte remarquable sur l'Ardèche d'antan et ses habitants. Parmi les participants, nous avons écouté Jean-Luc Dubuis, nouvel habitant à l'Hermet, écrivain à ses heures qui nous a lu quelques-uns de ses textes.

Une bien jolie soirée, à renouveler si possible à la saison chaude.

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Même si cette belle aventure s'est terminée prématurément avec l'élimination des bleus par l'Afrique du Sud en quart de finale pour un petit point d'écart, elle aura été l'occasion de bons moments de partage autour du grand écran de la salle des fêtes.

A l'initiative du CCAS, les soirées rugby, lors des matchs de l'équipe de France, auront rythmé ces deux mois de compétition. Repas d'avant match et troisième mi-temps encadraient le match pour profiter pleinement de l'évènement. Entre trente et cinquante passionnés, selon les matchs, se sont retrouvés pour vibrer devant les exploits de nos bleus. Du match de préparation le 26 août face à l'Australie, au triste quart de finale du 14 octobre, diverses associations du village, une différente à chaque match, étaient sollicitées par le CCAS pour assurer l'intendance : merci aux Légremis, à Anim'Gluiras, aux Chasseurs, qui ont parfaitement tenu leur rôle.

Le tournoi des six nations qui débute le 2 février par une belle affiche (France/Irlande à Marseille) pourrait être l'occasion de se retrouver (Info à suivre sur le site Internet de la commune ou/et sur vos réseaux favoris) ...

ESPEYADES 2023

Cet événement automnal intégré au programme des castagnades du PNR des monts d'Ardèche apparaît toujours aussi incontournable quand arrive octobre. Une nouvelle fois, l'équipe de bénévoles de l'AJAFE (Action Jeunesse Aînés Famille Enfance) a parfaitement réussi son rendez-vous. L'extérieur de la salle des fêtes offrait un magnifique marché de producteurs ainsi que de nombreuses démonstrations de métiers anciens.

Les boulangers du jour s'activaient autour du four à pain tandis que, de l'autre côté, les cuisiniers préparaient l'incontournable pot-au-feu, cuit au chaudron, qui le soir venu allait alimenter plus de deux cents convives. Une touche musicale était apportée par le groupe country qui se produisait sur l'estrade centrale.

Tout était réuni pour que les visiteurs, parfois venus de loin, repartent enchantés par cette escapade ardéchoise en se promettant de ne pas manquer l'édition 2024.



UNRPA 2022-2023

L'assemblée générale de la section a eu lieu le 23 septembre 2023. Au cours des 2 dernières années les activités de l'association ont été mises en sommeil. Problèmes de santé, déménagement, difficultés à se réunir, etc... en sont les causes principales. Des visites aux adhérents les moins mobiles ont néanmoins été faites et un goûter offert ce jour aux 11 membres présents. En 2024, l'assemblée générale déterminera des initiatives à mettre en œuvre. Le rapport financier présenté, quitus a été donné à la trésorière.

Mme le Bournault qui a quitté la commune, souhaite démissionner de son poste de trésorière. Elle assurera jusqu'à la fin de l'année 2023 la comptabilité de l'association et rendra les comptes et documents à la Présidente au 31 décembre 2023.

Aucun des membres présents n'ayant souhaité rejoindre le bureau. Il a donc été décidé de faire un appel à candidature. En l'absence de candidats, le bureau réfléchira à un éventuel regroupement avec un des clubs des villages alentours. **Toute personne désireuse de reprendre le flambeau est invitée à se faire connaître auprès de la Présidente, Mme Françoise Chalabreysse.**



SOIRÉE THÉÂTRE (SAMEDI 2 DÉCEMBRE)

Les quelques centimètres de neige incitaient bien au cocooning ce samedi-là. Aussi quoi de mieux qu'une soirée au café-théâtre du CCAS. Dès 19h l'équipe du CCAS attendait le public pour une petite restauration avant le spectacle et comme d'habitude, quiches, cakes salés, pizzas, crêpes et gâteaux divers ont ravis ceux qui avaient bravé la petite froidure.

Côté spectacle c'est Jean-Michel Ribes qui était à l'affiche ainsi que Karl Valentin. Le premier contemporain est auteur de pièces de théâtre, metteur en scène, cinéaste et créateur de séries télévisées ; il dirige depuis 2002, le Théâtre du Rond-Point à Paris. Le second est allemand, ayant vécu entre les deux guerres mondiales ; cabarettiste, comédien, réalisateur et producteur de cinéma son théâtre mêle sur le ton de l'humour, le tragique du quotidien aux prises avec l'autorité.

La troupe « Si je serais » avait choisi cinq petites pièces de ces 2 auteurs pour notre plus grand plaisir. Le théâtre du monde est un champ de bataille. Certaines sont plus sanglantes que d'autres. Ribes s'en amuse, imaginant des situations cocasses telle une friction improbable entre deux hommes et une femme dans « Bataille dans les Yvelines »... Les lieux, les situations changent, mais chaque fois il y a affrontement. La question n'est pas tant de savoir qui va l'emporter que de prendre plaisir aux arguments fournis par les adversaires. Ruse, mauvaise foi, tous les coups sont permis dans ce qui est d'abord un combat de mots. Quoiqu'il en soit, chaque fois, c'est le rire qui gagne.

Encore un bon moment passé pour la cinquantaine de spectateurs qui n'a pas manqué de saluer la prestation de ces acteurs amateurs.

SOIRÉE MAÛCHE (SAMEDI 18 NOVEMBRE)

À l'initiative de notre adjointe Christine Garnier, la traditionnelle soirée choucroute de novembre a été, cette année, convertie en soirée Maûche et ce fut une réussite.

Pour beaucoup, c'était une découverte de cette préparation emblématique du plateau ardéchois. La Maûche, un délicieux plat de terroir d'Ardèche à base d'estomac de porc farci de choux, de chair à saucisse, d'oignons... C'est l'un des plats régionaux les plus appréciés et il a fait l'unanimité de la centaine de convives qui se retrouvaient à la salle des fêtes du village.

Côté musique c'est le guitariste Nans Audouard qui a assuré une animation musicale, autour de la chanson française, parfois accompagné par la salle ; certains n'ont pas hésité à monter sur scène !

Gageons que ce rendez-vous automnal sera renouvelé en 2024 pour, qui sait, devenir une tradition telle la raclette du mois de mars.

ATELIER TRICOT - COUTURE (TOUS LES MARDIS APRÈS-MIDI)

Encadré par La passerelle des vallées, association à vocation sociale rayonnant sur plusieurs communes de la vallée de l'Eyrieux, l'atelier couture et tricot de Gluiras a démarré l'an dernier et il a pris désormais son rythme de croisière. Les participants, hommes et femmes doit-on préciser, s'initient ou se perfectionnent à la réalisation des ourlets, à la réparation des vêtements, ou à la confection de différents objets en tissus. Le tricot ou le crochet s'invite aussi dans ces activités manuelles sous la houlette de Marcelle Michel. Dernières initiatives des couturiers et des tricoteuses (ou l'inverse), proposer aux enfants de Gluiras de réaliser des décorations de Noël en tissu qui viendront compléter les illuminations de fin d'année dans le village. Un marché de Noël où les productions de l'atelier seront proposées aux côtés des producteurs locaux se tiendra au village le 16 décembre de 10 à 16h.

DANSE EN LIGNE (LES MARDIS À PARTIR DE 18H)

Si vous entendez de la musique le mardi soir dans la salle des fêtes, n'hésitez pas poussez la porte et laissez-vous entraîner sur les sons rythmés, chaloupés ou langoureux choisis par Emma. Depuis un an environ, soutenu par la Passerelle des vallées, l'atelier a trouvé ses adeptes dont certains viennent des communes alentours. Une quinzaine de danseuses (mais pas que...) se retrouvent pour le plaisir d'aligner des pas et des mouvements et ainsi créer une sorte de ballet collectif. Au dire de tous, c'est un grand moment de détente et de convivialité partagés.

**CHATEAU
BROWN**
PESSAC-LÉOGNAN

www.chateau-brown.com

GEDIMAT
Thierry COURBY
725, route de Valence
07380 LES OULÈRES SUR ENDELE

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 12h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

thierycourby6652@orange.fr | Tél: 04 75 66 30 74 | Fax: 04 75 66 31 54

**Le Relais de Sully
à GLUIRAS 07190**

Auberge
Restaurant gastronomique
chambres
Menus - Carte -
Salle pour réception et
séminaire

Site: 04 75 137 621 | Tél: 04 75 64 30 28



Illustration © Freepik

CAPCA – TRANSFERT DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Dans les statuts actuels de la CAPCA, l'enseignement musical constitue une compétence supplémentaire qui n'est exercée directement que pour une partie des communes (celles de l'ancienne communauté d'Eyrieux aux Serres). Les autres communes sont adhérentes (ou non) au Syndicat Ardèche Musique et Danse. C'est le cas de Gluiras.

Ce syndicat de niveau départemental disparaîtra au 31 décembre 2023, ; la date de cette fin d'activité a été fixée il y a plusieurs années et le lent processus de transfert des activités du syndicat aux intercommunalités est en cours. La CAPCA s'est saisie de la question il y a bientôt un an en y intégrant la question du conservatoire de Privas aujourd'hui géré par la ville en dehors du syndicat AMD et qui sera géré demain par l'intercommunalité.

L'enjeu pour le territoire Centre Ardèche est multiple : il s'agit d'abord de maintenir un service culturel de base, l'enseignement musical, accessible même aux populations rurales. En clair l'école de musique de St Sauveur doit continuer d'exister ! il s'agit aussi pour la CAPCA et les communes adhérentes au syndicat AMD de sortir du syndicat AMD sans prise en charge des importantes charges de dissolution. Enfin, c'est l'occasion pour la ville de Privas de partager une charge de centralité (la gestion du conservatoire) qu'elle est seule aujourd'hui à assumer alors que les élèves du conservatoire ne sont privadois qu'à 40%.

C'est donc dans ce contexte que le transfert de la compétence « enseignement musical » a été étudié et proposé entre Syndicat AMD et CAPCA. Cela se traduit par une modification des statuts et une adhésion provisoire de la CAPCA au syndicat en lieu et place des communes actuellement adhérentes, en précisant la formulation de la compétence transférée : « Enseignement de la musique, de la danse et du théâtre dans le cadre d'un cursus qualifiant et en dehors des interventions en milieu

scolaire auprès des écoles primaires ». Concrètement, le conservatoire communal de Privas et les deux antennes du syndicat AMD situées à Saint-Sauveur de Montagut et La Voulte-sur-Rhône deviennent intercommunaux et seront gérés à partir du 1^{er} janvier 2024 par la CAPCA

Les 42 communes de la CAPCA doivent à présent délibérer pour entériner cette proposition, ce que le conseil municipal de Gluiras a fait le 13 octobre dernier pour une entrée en vigueur de ces modifications au 30 décembre 2023.

Les interventions musicales ou artistiques en milieu scolaire étant exclues de la compétence transférée, il est prévu de créer un service mutualisé entre les communes volontaires pour cela, géré au niveau de la CAPCA. Comme pour le service d'instruction du droit des sols (instruction des permis de construire) les communes seront libres d'y adhérer ou pas.

Ainsi, l'enseignement musical et artistique est préservé sur le territoire et les habitants de Gluiras (enfants et adultes) continueront à y avoir accès.



Photo © Freepik

SYDEO - TARIFICATION DE L'EAU

Le réseau de distribution d'eau potable sur la commune est désormais géré par le syndicat SYDEO basé au Pouzin qui regroupe 35 communes. Une antenne technique est néanmoins implantée à St Sauveur de Montagut. Le syndicat a mis en place une instance pour harmoniser les tarifs de l'eau sur l'ensemble de son périmètre. Ce comité de pilotage sur la tarification a tenu sa première réunion le 31 mai 2023.

Voici ce que l'on peut retenir des premières réflexions présentées par le bureau d'études missionné sur le sujet : Aujourd'hui SYDEO applique une comptabilité analytique par secteur géographique en fonction de l'agrandissement progressif de son périmètre ; ceci pour garantir une transparence dans la gestion du syndicat entre les 17 communes « historiques », les 17 communes de la CAPCA entrées en 2022 (dont Gluiras) et la commune de Teil qui a intégré le syndicat en 2023. Ce découpage a été maintenu le temps que les disparités techniques et les besoins

d'investissement soient rééquilibrés mais cette décomposition par secteur géographique est vouée à disparaître dans quelques années.

L'harmonisation des tarifs sur les 35 communes est une obligation légale qui pourra supporter des nuances justifiables. Elle se fera en faisant converger les ratios financiers (épargne nette, ratio d'endettement, ...) des 3 secteurs géographiques actuels et sera fonction des besoins d'investissement de chacun de ces secteurs.

Aujourd'hui certains tarifs dégressifs et tarifs spéciaux n'ont pas de fondements juridiques solides, aussi ils doivent être revus et devront être identiques sur les 35 communes. Les pistes étudiées portent sur : la mise en place de tarifs progressifs selon la consommation (à priori 3 tranches avec un seuil à 40m³ et à 120 m³) ; la généralisation de parts fixes différenciées selon le diamètre des compteurs et la mise en place de tarifs saisonniers.

La commune de Gluiras représentée par son maire dans ce comité de pilotage a souligné l'importance de maintenir une part fixe élevée pour que tous les usagers, résidents secondaires et permanents participent au financement du service, tant pour l'investissement que pour le fonctionnement.

SYNDICAT ADN : DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE, ÇA AVANCE (DOUCEMENT ...)

Le calendrier d'installation de la fibre se précise. Lentement mais sûrement les délais se resserrent et après l'année d'études annoncée sur 2022/2023, nous sommes en cette fin d'année à la phase travaux. En effet le vieux réseau en cuivre de feu France télécom sera démonté par Orange d'ici 2030. C'est la loi qui a fixé ce délai, et téléphone, télévision et internet devront passer par le nouveau réseau de fibre optique.

Si vous êtes propriétaire d'un terrain à proximité d'un poteau télécom ou EDF, le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) en charge du remplacement du réseau cuivre par un réseau fibre optique sur l'ensemble du département, à travers la société Axione vous a peut-être sollicité en vue d'obtenir votre accord pour l'accrochage sur des poteaux existants du câble optique ou pour la mise en place d'un boîtier optique sur votre façade. vous proposant une convention de droit d'usage pour l'implantation d'un poteau. Il est important de répondre favorablement à cette démarche destinée à désenclaver numériquement notre territoire. C'est un gage d'avenir pour nos entreprises et l'ensemble des administrés. Un refus de convention ne vous met pas à l'abri du passage du câble optique sur votre propriété, au contraire, la puissance publique sera alors dans l'obligation de créer une servitude de passage beaucoup plus contraignante. Les éventuels refus, rares sur la commune, ralentissent les travaux et expliquent les dérapages dans le calendrier. Annoncée pour une mise en service commerciale en 2024, il est prudent de tablez sur 2025 ; ça n'est jamais que dans 2 ans ...



JEAN-PIERRE VERGNES, UNE VIE BIEN REPLIE

Jean Pierre est né en 1947, dans la maison familiale d'Antériou. Il se souvient aujourd'hui avec émotion de ses premières années occupées aux tâches de la ferme, qui comprenait alors un cheval (bien utile pour les labours), 4 vaches, 2 ou 3 cochons et une dizaine de chèvres. Le motoculteur puis le tracteur sont venus bien plus tard et le travail était rude mais formateur : battage à l'ancienne, moisson à la main, un peu de vigne et culture de la pomme de terre pour engraisser les cochons. Il se souvient aussi d'avoir scié du bois avec la loubé.

À 20 ans, il passe son permis de conduire et sa première voiture fut une Ariane Châtelaine. Nostalgie ... Il conserve par contre peu de souvenirs de l'école pour laquelle il avait peu de goût, étant plus attiré par les activités de plein air qui lui permettaient de déverser son trop plein d'énergie. Dès son plus jeune âge, il a toujours eu de la peine à rester en place et éprouvait le besoin de se dépenser en des activités multiples. Il se mettait déjà volontiers au service des autres en aidant aux tâches agricoles pour se faire un peu d'argent de poche, en plus du travail à la ferme familiale. C'est ainsi qu'il se

souvent d'avoir acquis - avec son père - une motofaucheuse qui lui permettait de faire les foins sur la commune.

Il a alors la vingtaine, quand il est embauché comme maçon, métier qu'il va pratiquer pendant 40 ans au sein de 2 entreprises locales où il acquiert une renommée certaine. Tout se faisait alors à la main, mais le travail ne lui faisait pas peur et lui convenait bien. Il apprend notamment le travail de la pierre, tant sa taille que sa mise en œuvre. Cette activité est à sa mesure et lui permet aussi de dépanner, celui ou celle qui a besoin de son aide ou de ses conseils. Fréquemment, il lui arrive alors de remplacer le cantonnier communal. Il a toujours été sensible à la noblesse du travail de la pierre.

Puis il s'est marié avec Élisabeth avec qui il aura 2 filles, Céline et Virginie. En 1984, juste après leur mariage, ils acquièrent une ruine à Geys. Il ne restait pas grand-chose debout, le chantier était d'ampleur mais correspondait parfaitement aux capacités de Jean-Pierre. Déjà bien occupé par son travail de maçon, il y consacra tous ses samedis et dimanches, et au bout de 18 mois seulement, ils purent y emménager. Certes, il restait bien quelques finitions, mais le pari était gagné. Aujourd'hui encore il en garde un souvenir ému empreint d'une fierté légitime, notamment quand il cite sa cheminée magnifique, en précisant qu'il a taillé toutes les pierres (sauf une), qu'il avait récupérées sur une autre ruine au Pral.

Il aime aussi évoquer les nombreuses festivités d'antan, les fêtes paroissiales, les déguisements parfois surprenants, la construction de chars qui leur était dédiée. Chaque manifestation faisait alors l'objet de rapprochements et donnait l'occasion de déguster la crique ou la fricasse, que ce soit à l'occasion de travaux à la ferme ou de chantiers. Il dégage de Jean-Pierre un humanisme profond et il s'inscrit bien aujourd'hui encore dans cette tradition du café et du verre de gnôle...

Et puis, comment ne pas parler de la vannerie quand on évoque Jean-Pierre ? Dès son plus jeune âge, il devait alors avoir 14 ou 15 ans, il a eu la chance d'avoir



Jean-Pierre en famille pendant les travaux

un grand père qui lui a donné le goût du travail de l'osier et lui a inculqué l'art et la manière de tresser toute sorte d'objets, dont ses fameux paniers. Son savoir-faire est maintenant parfaitement reconnu et a même fait l'objet d'un article dans le Dauphiné Libéré en mars 2018, avec son ami et compagnon maçon, Joël Viallet. Il lui reste maintenant cette passion et la profonde envie de transmettre et de laisser une trace active.

C'est ce qu'il fait au sein de l'association les Légrémiss dont il est administrateur, notamment en animant tous les ans un atelier de fabrication de farasses, ces torches de seigle qui servaient dans le temps à s'éclairer la nuit au retour d'une veillée et qui aujourd'hui sont remises à l'honneur le 31 décembre pour la randonnée des farasses.

Jean-Pierre Vergnes, une vie bien remplie et la réelle satisfaction d'avoir vécu en parfaite harmonie avec ses valeurs profondes. Merci Jean-Pierre et surtout ne change rien.

Jean-Luc Dubuis



La cheminée de Jean-Pierre

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE :

Ouverture les lundi, mardi jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45

Attention fermeture au public du 26 décembre au 01 janvier !

Tel : 04 75 66 74 30

Courriel : secretariat-gluiras@orange.fr

Site internet : www.mairie-gluiras.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Ouverture au public les lundi, mardi jeudi, vendredi et samedi de 9h20 à 11h40 ; l'agence sera fermée du 26 décembre au 01 janvier

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Ouverture au public le jeudi de 15h à 18h

Les amateurs de scrabble sont les bienvenus

Dépôt / retour des livres possible à l'agence postale aux heures d'ouverture au public

DÉCHETTERIES (ENCOMBRANTS) :

SICTOMSED :

1070, Allée des Vergers – Z.I. La Palisse

07 160 Le Cheylard

Tél : 04 75 29 34 38

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h (fermeture les dimanches et jours fériés).

CAPCA :

RD 120 – Le Moulinon – 07190 Saint-Sauveur de Montagut (après le Moulinon)

Ouverture au public les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00, les vendredis de 8h00 à 12h00 et les samedis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie (pas de véhicule, objets volumineux ou très lourds), la mairie peut prendre en charge exceptionnellement ces encombrants. S'inscrire en mairie.

RESSOURCERIE TRIMARAN :

Route du Cheylard 07360 LES OLLIERES/EYRIEUX
ouverture les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 et le samedi de 10h00 à 16h45.

SERVICE DE L'EAU SYDEO :

Tel : 04 75 63 81 29 ;

ZI Le Paty – 07250 LE POUZIN

Site internet : www.sydeo.fr

Service de l'habitat CAPCA :

Aides à la rénovation « Pour votre habitat »

5, rue René Cassin 07800 La Voulte

Tel : 04 75 42 19 99 ;

Courriel : contact@pour-votre-habitat.fr

CAPCA (SERVICES ADMINISTRATIFS) :

Tel : 04 75 64 07 07 ;

1, rue serre du Serret - 07000 PRIVAS

Site internet : www.privas-centre-ardeche.fr

EVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS À VENIR

DATES CONNUES LORS DE L'ÉDITION DE CE NUMÉRO

SAMEDI 16 DÉCEMBRE :

- de 10h à 16h marché de Noël

- 12h Repas des anciens

- 16h Noël des enfants avec spectacle, puis passage du Père Noël et goûter organisé par le CCAS



SAMEDI 13 JANVIER 2024 :

18h Vœux du conseil municipal à la salle des fêtes

VENDREDI 02 FÉVRIER :

Assemblée générale des Légrémis à la salle des fêtes

SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 MARS :

15h 2 concerts Gospel à La Chapelle

SAMEDI 09 MARS (date à confirmer) :

Soirée Raclette organisée par Anim'Gluiras

LUNDI 01 AVRIL (PÂQUES) :

Trail des châtaigniers au départ de St Genest Lachamp

SAMEDI 20 AVRIL :

Chasse au Trésor organisé par le Brasse Bouillon



Attention équipements d'hiver obligatoires dans les véhicules !

Du 1^{er} novembre au 31 mars l'obligation de détenir des équipements spéciaux dans les véhicules s'applique aux véhicules légers, utilitaires et aux camping-cars. Ces véhicules doivent, soit détenir des chaînes métalliques à neige ou textiles pour au moins deux roues motrices, soit être équipés de quatre pneus hiver. Tout le territoire communal est concerné par cette mesure et la règle est stricte ...

Directeur de la publication : Ali-Patrick LOUAHALA

Comité de rédaction : Municipalité de Gluiras

Crédits photos : G. COURTHIAL ; A-P LOUAHALA ; M. TAULEIGNE ; P. FORGET ;

R. HAVOND ; JP VERGNES

Graphisme / Maquette : Un homme des bois

Impression : Mairie de Gluiras